

> Genève, le 5 décembre 2023

> Le Parlement suisse confirme le financement de 143 millions CHF pour les mesures de mobilité du Grand Genève

Les chambres du Parlement suisse ont voté ce lundi 4 décembre l'arrêté fédéral sur les crédits d'engagement alloués à partir de 2024 pour les contributions aux mesures du Projet d'agglomération 4. Pour le Grand Genève, ce vote confirme le financement fédéral attendu de 143 millions CHF destiné à la phase de réalisation.

Après le succès du Léman Express, du tram Genève-Annemasse et de la Voie verte qui ont rencontré leur public plus rapidement qu'attendu, cette reconnaissance du Conseil fédéral et de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) vient confirmer la pertinence des mesures déposées par le Grand Genève en 2021. Le Projet d'agglomération 4 s'était voulu plus rigoureux que les précédents, avec une sélection plus fine des mesures, mieux ciblées et correspondant à la fois aux besoins et aux capacités à réaliser. La subvention fédérale de 143 millions CHF destinée aux aménagements à réaliser entre 2024 et 2028, vient s'ajouter aux 500 millions CHF issus des trois générations précédentes. A titre de comparaison, elle représente 20 millions CHF supplémentaires par rapport au Projet d'agglomération 3 signé en 2016.

Un résultat positif pour Genève, Vaud et le Genevois français

Le soutien fédéral porte notamment sur :

- le prolongement du tram entre le Grand-Saconnex et Ferney-Voltaire - 29 millions CHF ;
- le réaménagement des espaces publics de la Gare Comavin (première étape) - 16 millions CHF ;
- le prolongement du tram d'Annemasse - 12 millions CHF ;
- l'adaptation de la ligne de tram aux Terreaux-du-Temple - 12 millions CHF ;
- deux voies vertes, à Bâtie - Bernex (9.5 millions CHF) et Versoix - Pregny - Chambésy (3.6 millions CHF) ;
- le réaménagement de la Route Suisse entre Gland et Prangins – 10 millions CHF ;
- des aménagements de mobilité douce (sécurisation, stationnement, passerelles, etc.) sur la partie française et suisse – 15 millions CHF ;
- une amélioration des feux tricolores à Genève – 3.5 millions CHF ;
- le bus à haut niveau de service entre la gare d'Annemasse et l'Hôpital Alpes Léman (CHAL) – 6.5 millions CHF ;
- l'interface multimodale de Marignier – 2 millions CHF.

Les projets français bénéficieront de plus de 42 millions CHF de subventions fédérales. C'est le meilleur résultat, tous projets d'agglomération (PA) confondus (PA1 : 37 millions CHF, PA2 : 33 millions CHF, PA3 : 13 millions CHF). Toutes les mesures vaudoises proposées ont été sélectionnées.

La réalisation des mesures : priorité 2024-2028

Ce très bon résultat vient confirmer la réalité du bassin de vie du Grand Genève. Il renforce les liens politiques dans la collaboration transfrontalière ainsi que le besoin de rassembler tous les partenaires autour de problématiques communes à l'échelle de l'agglomération. Les collectivités maîtres d'ouvrage peuvent désormais aller de l'avant dans la réalisation des mesures sur la période 2024-2028, qui reste une priorité du Grand Genève. En témoignent les travaux de la phase 2 du tram Genève-Annemasse démarrés cet automne et la section genevoise du tram de Saint-Julien, qui sera inaugurée ce samedi 9 décembre.

Afin de poursuivre sur cette dynamique, le Grand Genève se tourne dès à présent vers 2025 et une cinquième génération de Projet d'agglomération, dont les futurs aménagements et infrastructures devront permettre d'apporter de nouvelles réponses concrètes allant dans le sens des objectifs de la Charte Grand Genève en transition.

Contacts politiques :

- M. Antonio Hodgers, président du GLCT Grand Genève, en prenant contact avec Mme Pauline de Salis-Soglio : Secrétaire générale adjointe - Département du territoire, République et canton de Genève, pauline.desalis@etat.ge.ch, +41 (0)76 304 20 66
- M. Christian Dupessey, vice-président du GLCT Grand Genève, en prenant contact avec M. Frédéric Bessat, Chef de projet français - Grand Genève, frederic.bessat@genevoisfrancais.org, +33 (0)6 30 91 64 08
- Mme Christelle Luisier Brodard, vice-présidente du GLCT Grand Genève, en prenant contact avec M. Philippe Racine, Responsable communication du Département vaudois des institutions, du territoire et du sport, +41 (0)21 316 45 14